

CRÉATION D'ENTREPRISE

Rédiger ses contrats, CGV et conditions avec Claude en s'appuyant sur les textes officiels

DURÉE

7 h — 1 jour

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences

MODALITÉS

Présentiel ou distanciel synchrone, 1 journée de 7 heures (9h–12h30, 13h30–17h). Un poste par personne, avec un compte Claude (compte d'essai fourni si besoin). Groupe limité à 8 personnes.

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à 11 jours ouvrés avant le démarrage, sous réserve de places disponibles.

Une journée pour arrêter de signer des documents qu'on n'a pas vraiment lus, et d'envoyer des CGV copiées sur un concurrent. Chaque participant travaille sur ses propres documents contractuels — CGV, contrat de prestation, contrat de sous-traitance, convention — et apprend à les faire rédiger et relire par Claude avec une discipline simple : chaque clause citant une règle de droit est vérifiée dans le texte officiel sur Légifrance, et chaque clause déséquilibrée est repérée. La formation ne remplace pas un conseil juridique ; elle apprend à arriver chez le juriste avec un document propre, sourcé, et des questions précises.

Objectifs professionnels visés

À l'issue de la formation, le participant est capable de : faire analyser ses documents contractuels par Claude et distinguer ce qui relève de la rédaction et ce qui relève du conseil juridique ; repérer les clauses manquantes et les clauses à risque dans un contrat reçu ; rédiger des CGV ou un contrat type en langage clair ; vérifier systématiquement chaque référence juridique dans sa version en vigueur sur Légifrance ; préparer un dossier de consultation pour un professionnel du droit.

Prérequis

Diriger une activité ou gérer ses contrats au quotidien. Utiliser un assistant IA grand public de temps en temps. Apporter ses CGV, un contrat type ou un contrat reçu. Aucune formation juridique requise. Cette formation ne constitue pas un conseil juridique.

Publics visés

Dirigeants de TPE et PME, indépendants, consultants, formateurs, artisans et commerçants qui rédigent ou signent des contrats sans service juridique.

Programme détaillé

1. Ce qu'un assistant IA peut et ne peut pas faire en matière contractuelle

Ce qu'il fait bien : structurer, reformuler, comparer, repérer les manques. Ce qu'il fait mal sans garde-fou : citer des articles qui n'existent pas, mélanger des régimes, rassurer à tort. La règle de la journée : aucune référence juridique

n'est conservée sans avoir été lue dans sa version en vigueur sur Légifrance. Inventaire des documents du participant.

2. Lire ses documents actuels avec un œil neuf

Chaque participant fait analyser ses CGV ou son contrat type par Claude : clauses manquantes, clauses contradictoires, mentions obligatoires selon son activité (vente à distance, prestation de services, formation, sous-traitance). Chaque manque signalé est vérifié à la source avant d'être retenu.

3. Repérer les clauses à risque dans un contrat qu'on reçoit

Analyse d'un contrat proposé par un partenaire ou un client : non-concurrence, pénalités, cession de propriété intellectuelle, reconduction tacite, responsabilité illimitée, juridiction. Claude liste, le participant évalue, les clauses sont classées en acceptable, à négocier, bloquant. Préparation des points de négociation.

4. Rédiger ses CGV ou son contrat type

À partir des documents existants et des manques repérés : rédaction par Claude dans un langage clair, clause par clause, avec la référence vérifiée quand une règle l'impose. Cas de la formation professionnelle : mentions attendues dans une convention ou un contrat, délai de rétractation, acompte, règlement. Mise en forme et versionnage.

5. La vérification systématique à la source

Méthode de contrôle : pour chaque article cité, retrouver le texte sur Légifrance, vérifier la version en vigueur et la date, conserver le lien dans le document de travail. Liste des références de son activité constituée pendant la séquence. Quand un texte a changé, comment on met à jour.

6. Savoir s'arrêter, et préparer le rendez-vous avec le juriste

Les situations qui exigent un professionnel du droit : contentieux, montant important, propriété intellectuelle, données personnelles sensibles, international, droit du travail. Dossier de consultation préparé avec Claude : documents, questions précises, points à trancher. Procédure interne de relecture avant signature.

Livrable de fin de session

Les CGV ou le contrat type du participant réécrits en langage clair avec leurs références vérifiées et liées, la grille d'analyse d'un contrat reçu, la liste des textes de référence de son activité, et le dossier de consultation prêt pour le juriste.

Moyens et méthodes pédagogiques

Chaque participant travaille sur ses propres documents contractuels. Démonstration puis manipulation guidée à chaque séquence, vérification des références sur Légifrance en direct. Grille d'analyse de contrat, trame de CGV en langage clair, méthode de vérification à la source et modèle de dossier de consultation remis dans l'espace apprenant. Contrat d'exercice anonymisé fourni pour qui n'en apporte pas.

Modalités d'évaluation

Évaluation diagnostique au positionnement sur les documents contractuels en place et la pratique des assistants IA. En cours de journée, chaque référence retenue est contrôlée avec le formateur. En fin de session, le document rédigé est évalué selon une grille critériée communiquée en amont : clauses attendues présentes, langage clair, chaque référence vérifiée et liée à sa version en vigueur, clauses à risque identifiées, situations relevant du juriste correctement repérées.

Financements mobilisables

OPCO, au titre du plan de développement des compétences. Nous préparons avec vous la demande de prise en charge, déposée avant le démarrage.

Accessibilité et situation de handicap

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. En intra-entreprise, nous vérifions avec vous en amont l'accessibilité des locaux, des accès et des équipements. En inter-entreprises, nous retenons des salles

accessibles aux personnes à mobilité réduite et en demandons l'attestation au loueur. À distance, le rythme, la durée des séquences et les supports sont adaptables. Référent handicap : Sylvain Guéraiche, 06 60 27 32 25, contact@strategies-formations.fr. Contactez-le avant l'inscription, ou dès que le besoin apparaît : chaque demande est étudiée et tracée.

Contact et référent

Référent pédagogique : Sylvain Guéraiche, formateur. Déclaration d'activité enregistrée auprès de la DREETS Occitanie sous le numéro 76341468534. Activateur France Num.

Programme mis à jour le 13 octobre 2026. Version en ligne : <https://strategies-formations.fr/formation/rediger-contrats-cgv-avec-claude/>